

CADRE MACROECONOMIQUE DU CAMEROUN

Généralités

Avec une population de 22,8 millions d'habitants répartie sur un territoire 475 442km², soit une densité de 48 habitants/km², le Cameroun est le pays le plus peuplé de la Zone CEMAC. Le taux de croissance démographique est de 2,5 % et la population urbaine représente 53,2 % de la population totale. L'espérance de vie à la naissance est de 55,1 ans, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans s'établissait à 95,0 ‰. Le pays est classé au 152^e rang de l'IDH en 2014 sur 187 pays.

Au cours des dernières années, la croissance vigoureuse de l'activité, soutenue par des dépenses élevées d'investissements publics dans des projets d'infrastructures et par une inflation modeste, a pesé sur le compte courant de la balance des paiements et sur les finances publiques¹.

Evolution de la production et de l'inflation en 2014

Consolidation de la croissance

L'activité des entreprises camerounaises a été vigoureuse en 2014. Ainsi, le produit intérieur brut (PIB) en volume a progressé de 5,5 % comme en 2013. Cette embellie s'explique aussi bien par les bonnes performances du secteur agricole, mais également par le dynamisme de l'activité dans les services, notamment les transports, les télécommunications, les services aux entreprises et aux particuliers ainsi que les BTP. Dans le secteur primaire, les branches agriculture, élevage, pêche ont contribué positivement à la croissance. Outre le secteur pétrolier, ce résultat s'explique aussi par la hausse de la production agricole stimulée par les mesures gouvernementales de soutien à la filière, notamment la modernisation des techniques agricoles, la poursuite de la distribution des plants et des semences à hauts rendements.

La plupart des branches du secteur secondaire qui produisent des biens non échangeables ont consolidé leur production, en raison de la fermeté de la demande intérieure. Il en est ainsi de la branche « industries » qui a renforcé sa production, du fait de l'amélioration de l'offre d'énergie grâce à l'entrée en production de la centrale à gaz de Kribi au second semestre 2013. Les industries agroalimentaires, tirées principalement par les industries brassicoles et sucrières, ont enregistré une hausse de la production. De même, la branche des BTP a amélioré ses résultats, grâce à la poursuite du programme des grands projets d'infrastructures (routes, barrages hydroélectriques) et des logements sociaux.

Enfin, le secteur tertiaire a tiré profit de l'embellie observée dans les autres secteurs de l'économie pour accroître son activité. C'est le cas du commerce et des transports qui ont bénéficié de la consolidation de la production forestière. En outre, la poursuite des recrutements dans la fonction publique s'est traduite par l'augmentation de la production des services non marchands.

¹ . Analyse réalisée à partir des données du Rapport intérimaire de Surveillance multilatérale 2014 ; le Rapport annuel de la Zone franc et le Rapport du FMI 2014 pour le Cameroun au titre de l'Article IV.

Du côté de la demande, la croissance du PIB a été tirée par la hausse de la dépense intérieure. En revanche, la hausse des importations de produits de première nécessité et des biens d'équipement liés aux grands projets d'infrastructure a pesé négativement sur la croissance.

Légère hausse des prix à la consommation des ménages

L'inflation, mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation des ménages, s'est établie à 2,6 % en moyenne annuelle contre 2,4 % en 2012. Cette légère augmentation des prix découle essentiellement du relèvement des prix des carburants à la pompe.

Détérioration des finances publiques

La politique budgétaire a porté sur : (i) l'accroissement des dépenses pour faire face à l'insécurité aux frontières et à la prévention de la maladie Ebola, (ii) le réajustement à la hausse des prix des carburants à la pompe pour réduire le poids de la subvention des prix des produits pétroliers, (iii) les mesures d'atténuation des effets sur les dépenses des ménages de l'augmentation des prix à la pompe (revalorisation de 5 % des salaires de base des agents publics ; augmentation du SMIG ; réduction de 50 % de l'impôt libératoire, de la taxe à l'essieu et de la taxe de stationnement ; réduction de la taxe spéciale sur la vente des produits pétroliers).

En 2014, les recettes ont progressé de 17,2 % pour s'établir à FCFA 3088,9 milliards contre FCFA 2634,4 milliards, notamment grâce à l'accroissement des recettes non pétrolières, en hausse de 28,1 % à FCFA 2473,1 milliards contre FCFA 1930,9 milliards enregistrés en 2013. A l'opposé, les recettes fiscales pétrolières ont baissé de 12,5 % pour finir à FCFA 615,8 milliards contre 709,9 milliards en 2013.

De leur côté, en raison de la réduction des dépenses sur biens et services, ainsi que de celles relatives à l'investissement, les dépenses totales ont reculé de 4,7 % pour se situer à FCFA 2911,5 milliards après FCFA 3056,1 enregistrés en 2013. Les dépenses en capital sont en diminution de 6,1 % ; elles se situent à FCFA 1085 milliards contre FCFA 1155,5 milliards, principalement à cause de la baisse des dépenses d'investissement financées sur ressources internes.

En conséquence, l'exécution budgétaire s'est traduite par l'excédent du solde budgétaire de base² à 1,1 % du PIB.

Par ailleurs, le règlement des arriérés sur la dette intérieure de FCFA 20,1 milliards, le paiement de l'amortissement de la dette intérieure de FCFA 79,6 milliards et le désengagement de FCFA 764,1 milliards vis-à-vis du système non bancaire ont induit un besoin de financement de FCFA 686,3 milliards. La mobilisation des ressources extérieures au titre des dons pour FCFA 82,2 milliards, des prêts-projets pour FCFA 486,7 milliards, de l'engagement vis-à-vis du système bancaire pour FCFA 117,4 milliards, est venue couvrir le besoin de financement.

Dégradation de la balance des paiements et maintien de la viabilité de la dette

² . Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses courantes - dépenses en capital sur recettes propres. C'est un critère de convergence multilatérale dans la CEMAC.

Le déficit des transactions courantes s'est réduit. Bien que toujours important en valeur absolue, le déficit se situe à 1,9 % du PIB contre -2,2 % du PIB en 2013. Le déficit courant a été généré par l'accroissement du déficit de la balance commerciale, des services et des revenus qui s'élèvent respectivement à 324 milliards de Francs CFA et 216 milliards de Francs CFA.

Par ailleurs, l'excédent du compte de capital et d'opérations financière s'est réduit, d'une part du fait de la baisse du volume des investissements directs étrangers et, d'autre part, à cause d'importantes sorties de capitaux au titre des « autres investissements ».

Les évolutions décrites ci-dessus ont induit un solde globale de paiements déficitaire de FCFA 88,9 milliards. Ce déficit a été intégralement couvert par une ponction sur les avoirs de réserves de la Zone.

En matière de dette publique, l'analyse de viabilité de la dette (AVD) du Cameroun réalisée par le FMI et la Banque mondiale a permis de mettre en évidence la soutenabilité de la dette du Cameroun.

Tableau 1 : Indicateurs de dette (en %)

	Seuils	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dette publique totale/PIB (dont dette extérieure)	70	13,8 (11,5)	16,1 (14)	20,6 (14,5)	24,0 (14,7)	28,0 (16,4)	31,1 (17,2)	33,8 (17,7)	36,3 (17,8)
Service dette publique extérieure/exportations	15	1,1	1,7	1,9	2,7	3,1	3,3	3,6	4,3
Service dette/recettes totales	18	7,2	9,1	8,5	9,9	12,0	12,3	14,5	16,7

Source : FMI, Rapport de surveillance multilatérale de la CEMAC.

La dette du Cameroun reste soutenable à moyen terme, dans la mesure où l'évolution à moyen terme de tous les ratios de dette rapportés à la capacité de remboursement (PIB, exportations et recettes) se situe en dessous des seuils requis. Toutefois, **le risque de surendettement est passé récemment de « faible » à « modéré »**, parce que l'Etat camerounais recourt plus en plus à l'endettement extérieur non concessionnel, particulièrement auprès de la Chine, pour financer le programme d'investissement public. Ainsi, couplé à un endettement intérieur dynamique, ces emprunts non concessionnels pourraient mettre la dette publique du Cameroun sur une trajectoire non soutenable à moyen terme.

Situation monétaire

L'évolution des principaux agrégats monétaires du Cameroun au 31 décembre 2014 a été marquée par une hausse des avoirs extérieurs nets³, un accroissement du crédit à l'économie et une baisse de la Position Nette du Gouvernement⁴.

³ . Avoirs extérieurs nets : créances ou engagements nets des institutions monétaires (Banque Centrale et banques) sur l'extérieur. Il s'obtient en déduisant des avoirs extérieurs bruts, l'ensemble des engagements extérieurs, y compris les engagements à moyen et long terme.

Les avoirs extérieurs nets ont progressé de 4,2 % pour atteindre FCFA 1615,6 milliards, en raison de l'évolution favorable des recettes provenant des produits d'exportation..

Du fait de la consolidation de l'activité économique, les crédits à l'économie ont progressé de 2,4 %, pour s'établir à FCFA 2319 milliards au 31 décembre 2012.

La position nette du gouvernement (PNG) de l'Administration centrale vis-à-vis du système bancaire est restée créditrice, mais en baisse. Elle s'établit à FCFA 3 milliards à fin décembre 2014, contre 244,6 milliards en décembre 2012.

En conséquence de l'évolution des agrégats ci-dessus, la masse monétaire a augmenté de 4,5 % pour atteindre FCFA 3427,2 milliards au 31 décembre 2014

Critères de surveillance multilatérale

Le Cameroun a respecté les quatre critères de surveillance multilatérale établis par la CEMAC :

- Solde budgétaire de base (> 0) : 4,5 % du PIB
- Taux d'inflation annuel moyen (< 3 %) : 2,6 %
- Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (≤ 70 %) : 19,63 %
- Arriérés de paiement (=0,0) ; pas d'accumulation d'arriérés de paiement extérieurs et intérieurs sur la gestion courante.

Perspectives économiques pour 2015

Les perspectives macroéconomiques du Cameroun pour l'année 2015 sont encourageantes. Elles seraient marquées par une consolidation de la croissance économique et une amélioration des finances publiques. En revanche, le solde courant extérieur demeurerait déficitaire.

L'activité du secteur non pétrolier resterait vigoureuse, en lien avec le dynamisme des activités dans les branches motrices traditionnelles comme l'agriculture, les BTP et les services. Par conséquent, le PIB réel serait de 5,9 % et le taux d'inflation serait à 2,8 %.

La gestion des finances publiques se solderait par un déficit budgétaire, base engagements, hors dons. Celui-ci passerait de 4,5 % du PIB en 2014 à -1,5 % du PIB en 2015. Cette évolution résulterait de l'accroissement des dépenses d'investissement pour soutenir les grands projets.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, le déficit des transactions courantes devrait se creuser du fait de l'importation des biens d'équipement liés aux grands travaux d'investissement.

⁴ . Position Nette du Gouvernement (PNG) = Dettes du Trésor après du système bancaire – créances du Trésor sur les banques. Par convention, une PNG créditrice est précédée du signe (-) alors qu'une PNG débitrice est précédée d'un signe (+).

Situation sociale

Le Cameroun met en œuvre depuis janvier 2010 sa stratégie décennale pour la croissance et l'emploi. Elle constitue la première phase de la marche vers l'émergence, mais aussi de cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020. Cette stratégie vise globalement l'amélioration des conditions de vie du plus grand nombre de Camerounais.

Toutefois, le niveau et le modèle de croissance camerounaise ont contribué de façon marginale à la réduction de la pauvreté.

Relations avec la BDEAC

Les relations entre la BDEAC et le Cameroun sont excellentes. En effet, depuis la reprise des financements en 2003, les concours de la BDEAC en faveur du Cameroun se chiffrent à FCFA 201 883 millions pour vingt et huit (30) opérations dont FCFA 41 992 ont été annulés. Ils sont répartis comme suit :

- Infrastructures : 57,2 %
- Industrie et agro-industrie : 24,9 %
- Télécommunications : 9,9 %
- Finance : 4,8 %
- Immobilier : 3,2 %

Les projets du secteur public représentent 50,5 % du volume d'approbations en faveur de ce pays.